

CE EXTRAORDINAIRE du 25 mai 2007
COMPTE RENDU
Stratégie - Accident du CAEPE

STRATEGIE

C'est un « Sépion », M. Frut, qui a présenté aux élus du CE la stratégie de Snecma Propulsion Solide. L'ensemble des informations constituant des données pouvant être « sensibles », nous ne rentrerons pas dans le détail, répondant ainsi à la demande exprimée par la Direction. Aussi nous nous limiterons aux généralités, que pour la plupart vous connaissez sans doute déjà.

En l'absence de bouleversements ou d'aléas majeurs, le chiffre d'affaires de SPS devrait être à l'horizon 2015 voisin de 200 M€ dont 75% venant de la propulsion à poudre. Il en découle que le restant devra être acquis sur l'aéronautique et que cet axe constitue une voie de développement à préparer et consolider, axe sur lequel l'entreprise s'est déjà engagée. Mais pour « bien vivre », comme l'a indiqué M. Frut, il faudrait viser 250 M€ de CA donc il resterait 50 M€ à dénicher. Pour cela, des options existent. Avec l'aéronautique où il est possible d'envisager de travailler sur une gamme particulière de matériaux composites encore peu ou pas exploitée. Une autre option peut être la « croissance externe ». Quoi qu'il en soit, SPS n'est pas appelé à avoir un fort développement en raison des produits qu'elle étudie et fabrique ainsi que des marchés qu'elle est en mesure de capter. D'après M. Frut il apparaît également que la maîtrise d'œuvre de conceptions de propulseurs à poudre doit rester une et indivisible dans SPS, pour l'étude et le développement matériaux le discours a été plus nuancé. Nous retiendrons qu'en l'absence d'incidents de parcours, SPS présente un avenir beaucoup moins incertain que l'on veut bien nous le laisser croire. Ce n'est pas surprenant dans la mesure où une légère « fragilité » de façade n'a pas que des inconvénients. En effet elle peut attirer des soutiens financiers des institutionnels et de certains clients et modère les exigences des salariés. . .

ACCIDENT AU BB8 du CAEPE

Peut-être que certains salariés de SPS n'ont pas eu connaissance de cet accident survenu le 4 avril 2007 dans le bâtiment BB8 du CAEPE. Et pourtant, il aurait pu avoir des conséquences gravissimes pouvant aller jusqu'à la mort d'hommes. Bref rappel des faits : lors d'une opération, une maquette « lest » (représentative d'un propulseur 511 d'une masse de 43T) s'est désolidarisée de son outillage. Lors de la « chute » elle a endommagé la remorque « Nicolas » en causant de sérieux dégâts matériels. Les opérateurs présents au moment de l'accident ont eu le bon réflexe de s'éloigner. Cette opération était de responsabilité SPS et effectuée par des opérateurs SPS, en zone pyrotechnique et dans un bâtiment où à quelques mètres du lieu de l'accident une autre cellule était « Active Pyro ». La cause de l'accident provient du mauvais montage de quelques vis. Si on rentre dans le détail, on apprend que l'opération de montage de ces vis a été effectuée par 2 opérateurs alors que l'instruction de travail en prévoit 3. En milieu pyrotechnique encore plus qu'ailleurs, le non respect des consignes de travail et de sécurité engendrent des risques très importants. A ce premier élément viennent se rajouter des IT vieilles de 20 ans, des IT avec des contenus extrêmement succincts, pas de contrôle. De notre point de vue, c'est dans le manque de personnel, la priorité donnée avant tout au respect des plannings et la pression permanente sur les salariés que se trouve le point de départ de cet accident. La Direction en porte l'entière responsabilité et rejeter la faute sur les exécutants ne sera pas tolérable. C'est le DRH qui a affirmé récemment que les hiérarchies faisaient très bien remonter les besoins en personnel. Si ces besoins légitimes, comme bien d'autres, ne sont pas pris en compte, c'est bien le fait de la Direction et d'elle seule. Après ce deuxième accident gravissime au CAEPE en peu de temps (le précédent étant un opérateur qui a eu plusieurs doigts de sectionnés) nous avons dès mardi interpellé le PDG (voir lettre au dos). La Direction se doit d'assurer la santé et la sécurité au travail des salariés. Affaire à suivre.

Accident au BB8 du CAEPE

Monsieur Engerand,

A la demande de tous les élus du CE, la Direction a présenté, lors du CE extraordinaire du vendredi 25 mai 2007, les premières conclusions de l'enquête sur l'accident survenu au CAEPE le 5 avril 2007 lors d'une opération de responsabilité SPS et réalisée par des opérateurs SPS.

Cet accident en zone pyrotechnique, dans un bâtiment qui de plus était « actif pyro », aurait pu avoir des effets catastrophiques pouvant aller jusqu'à la perte de vies humaines.

Cet accident intervient comme le révélateur des conséquences de la politique générale menée par votre prédécesseur dont l'un des objectifs majeurs a été de réduire les effectifs en prenant des risques inacceptables au détriment de la santé et la sécurité des salariés.

Le coup est passé très près, trop près pour que notre organisation syndicale ne vous interpelle pas.

Nous avons attendu la tenue du CE extraordinaire avant de nous adresser à vous. Cependant, très tôt nous avons disposé d'informations particulièrement préoccupantes et aujourd'hui validées officiellement.

Sans nécessairement attendre les conclusions finales de l'enquête, nous savons déjà que les causes principales se trouvent dans le manque de personnel et la dégradation des conditions de travail.

- 3 opérateurs demandés sur l'Instruction de travail (IT) mais opération réalisée à 2. La priorité donnée à la tenue du planning au détriment des règles de fonctionnement et de sécurité est inacceptable d'autant plus dans une zone pyrotechnique.
- Instructions de travail extrêmement succinctes. Faire travailler les salariés (dont certains en CDD, détachement ou intérim), avec un turn-over fort, sur un nouveau programme avec des IT vieilles de 20 ans et de plus quasiment vides de contenu montre les impasses à hauts risques qui ont été décidées par la Direction. Les salariés ne font qu'appliquer les décisions. Pour ceux qui ont conscience d'un danger, certains n'osent pas utiliser un droit de retrait de peur d'éventuelles représailles hiérarchiques, même s'ils peuvent mettre en péril leur personne ou des collègues.
- Absence de contrôles. Quand le travail est terminé, il faut aussi contrôler qu'il a été bien fait. Mais là encore la Direction a préféré réduire les effectifs des contrôleurs, supprimer l'autonomie de la Qualité dans les UPA (Unités de Production Autonomes). Ces mêmes UPA fonctionnent sur le principe fournisseur/client et les objectifs qui sont assignés à chacune d'elles amènent un climat de hautes tensions conduisant quelquefois à de dangereuses dérives en tous genres.

Globalement, la charge de travail est trop importante en comparaison de l'effectif en place.

Notre organisation syndicale revendique depuis longtemps de l'emploi en CDI et a dénoncé l'utilisation négative du projet Horizon 2007. De même la logique de Faire ou Acheter n'a qu'un seul vrai objectif qui s'appelle « baisse de l'effectif de SPS ».

Cette course effrénée vers un objectif de 1000 salariés à SPS doit être impérativement stoppée et la tendance doit s'inverser nettement. SPS et Safran peuvent soutenir cette nouvelle alternative.

Sauf aléas majeur, dans les dix à quinze années à venir, le chiffre d'affaire de SPS sera représenté à 75% par les activités de propulsion à poudre. Or dans ce domaine, nos principaux clients sont Arianespace avec Ariane5 et la DGA avec le M51. Ariane5 et le M51 doivent être considérés comme des marchés « non concurrentiels » au sens où participent à l'indépendance de l'Europe et de la France. Dans ce cas la notion de rentabilité passe au second plan d'autant plus que les financements de ces programmes (M51 et Ariane5) proviennent directement de l'état français. Peu d'entreprises ont une vision aussi nette à moyen terme. **Quand SPS remonte à Safran 15 M€ de bénéfices (issus très majoritairement des deniers publics), elle pourrait en utiliser tout ou partie en faveur de l'emploi. C'est la seule méthode efficace pour permettre aux salariés de travailler dans des conditions satisfaisantes et d'éviter des accidents graves. La santé et la sécurité des salariés passent avant le portefeuille des actionnaires.** De plus nous savons aussi que de tels accidents induisent des conséquences négatives sur les objectifs de l'entreprise, ternissent son image et font douter nos clients, voire perdre leur confiance.

Le centre du Haillan comporte de très nombreuses installations à risques forts (bât25, bât70, UPE, UMT, etc.). Nous avons alerté de nombreuses fois la Direction quant aux mauvaises décisions prises sur les diminutions d'effectifs, l'accroissement de la charge de travail avec le cumul de tâches, les adaptations d'horaires, etc. **Tous ces éléments convergent et tendent à accroître considérablement la probabilité de survenue d'accidents majeurs.**

Lors du CE extraordinaire, vos représentants n'ont pas présenté la position de la Direction alors que l'accident du BB8 au CAEPE s'est produit depuis plus d'un mois et demi.

En conséquence, nous vous demandons, sous quinzaine, de nous tenir informé de vos conclusions et de détailler le plan d'actions que vous allez mettre en œuvre afin d'éviter de tels accidents et d'assurer la sécurité et la santé au travail des salariés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.